

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 57 (1960)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Société romande d'apiculture

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

**Panonceaux-réclame.** — Les sections qui n'ont pas encore versé au CCP II a 1198, Société romande d'apiculture, Fribourg, le montant dû pour les panonceaux-réclame sont priées de le faire au plus tôt.

*Le Comité.*

### Adresses de fournisseurs de graines de mélilot et autres plantes mellifères

H. Tschirren, graines, Grand-Rue 82, **Morges.**  
Schweizer et Cie, semences, **Thoune.**  
Vatter, graines, Postfach, **Berne 2.**

*Le Comité.*

### Rapport

*sur l'activité de la Caisse d'assurance « Vols et déprédations »  
ainsi que sur celles de l'assurance « Responsabilité » civile de la  
Société romande d'apiculture pendant l'année 1959*

#### A. Vols et déprédations

Cas annoncés . . . . .	16
Cas liquidés par paiement de l'indemnité . . . . .	3
Cas en suspens . . . . .	5
Cas non prévus par l'assurance . . . . .	8

#### B. Responsabilité civile

Cas annoncés . . . . .	31
Cas liquidés par paiement de l'indemnité prévue . . . . .	17
Cas annoncés mais non prévus par l'assurance . . . . .	14

#### Indemnités payées

Vols et déprédations . . . . .	Fr.	297.—
Responsabilité civile . . . . .	Fr.	1161.15

*Par canton, les sinistres se répartissent comme suit :*

pour l'assurance Vols : Vaud 9, Jura 5, Valais 1, Genève 1 ;  
pour l'assurance Responsabilité civile : Vaud 14, Neuchâtel 5,  
Jura 5, Genève 2, Valais 1.

Bien que tous les renseignements nécessaires aient été publiés dans notre journal, concernant le paiement de la surprime prévue

au règlement de la S. A. R. sur l'assurance « Vols et déprédations », je me permets de revenir sur ce fait. En effet, ces sur-primés sont tellement minimes, qu'aucun apiculteur possédant plus de dix ruches ne devrait négliger de les payer. En ne le faisant pas, il s'expose, en cas de sinistre, à voir son indemnité fortement réduite.

J'ajoute qu'en 1959, les cas de responsabilité civile ont été particulièrement nombreux. La plupart des cas se sont produits pendant ou immédiatement après l'extraction. Je recommande à nos membres une grande prudence, en ne laissant traîner ni rayons ni miel et surtout en fermant soigneusement le local d'extraction.

Le préposé souhaite aux apiculteurs romands une bonne et heureuse année ; il souhaite aussi que, contrairement à 1959, la récolte soit bonne dans toute la Romandie, que nos ruchers soient exempts de maladie et qu'il y ait le moins de sinistres possible.

Le préposé aux assurances : *Broquet.*



## CONSEILS AUX DÉBUTANTS

---

**pour février 1960**

18 janvier ! Le « scribouillard » prend sa plume et, rêveur, jette un regard pensif sur la campagne recouverte d'un blanc linceul ! Il neige ! 18° au-dessous de zéro ! Brr ! Bien au chaud, en compagnie de trois bons amis, mais des vrais..., on ferait volontiers une bonne partie de yass, avec deux cents de « bours », cent cinquante de « nell » et tout le reste, plutôt que de donner « aux débutants » des conseils dont ils ne savent que faire par ce froid sibérien.

Et pourtant, malgré les aspects rébarbatifs et hostiles de cette saison, des sourires apparaissent déjà ! Nous avons assisté à quelques sorties d'abeilles et les mortes ont été expulsées. Leur nombre restreint nous permet d'espérer que jusqu'ici l'hivernage s'est bien passé ; pour l'instant, pas trace de dysenterie. Et, autre signe, venant des hommes, les catalogues de jardiniers nous arrivent avec des offres toutes pleines de promesses printanières ! Tout cela vaut mieux que la lecture des quotidiens politiques et des menaces de guerre. À propos de journaux, nous venons d'en lire « une bonne ». L'un d'eux écrivait dernièrement que la fée électricité